



CAPA Métiers de l'Agriculture

Productions végétales spécialisées (horticulture, maraîchage, arboriculture, ...)

MÉTIER VISÉ / DÉBOUCHÉS

Ouvrier spécialisé en productions végétales
Il réalise les opérations techniques liées à la culture de plantes ornementales, de légumes, de jeunes plants, de la vigne ou d'arbres fruitiers, en vue de leur commercialisation.

L'ouvrier agricole travaille dans une exploitation agricole spécialisée en horticulture, maraîchage, arboriculture ou viticulture.

Il connaît la biologie des végétaux, leur fertilisation et leurs pathologies, ainsi que les moyens de lutte.

L'ouvrier en exploitation agricole peut conduire des engins et s'adapte aux évolutions technologiques.

COMPÉTENCES VISEES / OBJECTIFS DE FORMATION

- Réaliser les opérations techniques liées aux cultures de légumes, fruits, plantes aromatiques en plein champ ou en serre :
 - Préparation des sols
 - Semis et plantation
 - Entretien et protection des cultures
 - Récolte et conditionnement
- Utiliser le matériel agricole et en assurer la maintenance
- Réaliser des travaux de suivi des cultures de l'implantation à la récolte et au conditionnement.

DIPLÔME VISÉ ET NIVEAU

Qualification de niveau 3 (décret 2019).
Le CAPA est constitué de 7 blocs de compétences dont 6 nationaux et 1 à l'initiative du centre de formation.
Chaque bloc de compétences est validé par des épreuves principalement orales et pratiques.

POURSUITE D'ETUDES POSSIBLES

Brevet Professionnel Agricole / Bac professionnel Agricole / autre CAP Agricole en 1 an

CONDITIONS D'ADMISSION

Le jeune apprenti doit avoir entre 16 et 29 ans à la signature du contrat.

Un jeune qui aura 15 ans entre la rentrée scolaire et le 31 décembre d'une année peut s'inscrire en apprentissage s'il a terminé l'enseignement de la 3ème.

Il n'y a pas d'âge limite si l'apprenti est reconnu travailleur handicapé.

PRÉ-REQUIS PÉDAGOGIQUES

Avoir suivi une classe de 3ème ce qui signifie :

- Comprendre une consigne simple donnée à l'écrit ou à l'oral
- Compter, dénombrer et réaliser les 4 opérations à la main ou avec une calculatrice
- Transmettre une info, une consigne par oral, avec le vocabulaire approprié

MODALITÉS D'INSCRIPTION

1. Contacter l'assistante formation par apprentissage
2. Dossier de candidature à retourner à l'UFA
3. Entretien individuel
4. Tests de positionnement
5. Signer un contrat d'apprentissage avec un employeur et avoir une convention établie entre l'UFA et l'employeur.

DURÉE

Possibilité de parcours individualisés (en 1 an ou en 3 ans) selon les résultats du positionnement, en fonction des expériences antérieures et des acquis académiques.

La durée moyenne du parcours en centre est de 800 h sur 2 ans (~ 11,5 semaines/an).

Rythme d'alternance : voir calendrier prévisionnel des semaines à l'UFA.

**Simulateur de calcul
de rémunération et
d'aides aux entreprises
en ligne :**
www.alternance.emploi.gouv.fr

Cette formation est dispensée avec des méthodes pédagogiques innovantes.

Les apprentis participent activement à la vie de l'exploitation de l'établissement, construisent leur propre parcours de formation selon leurs besoins et centres d'intérêt, et ont à leur disposition un centre de ressources pour progresser à leur rythme et selon leurs capacités.

STATUT

L'apprenti(e) est salarié(e) de l'entreprise.

Rémunération en fonction de l'âge, calculée sur la base du SMIC.

Age de l'apprenti	1ère année	2ème année
Moins de 18 ans	27% du SMIC	39% du SMIC
De 18 à 20 ans	43% du SMIC	51% du SMIC
21 ans à 25 ans	53% du SMIC	61% du SMIC
26 ans et plus	100% du SMIC	100% du SMIC

Les frais pédagogiques sont pris en charge par l'OPérateur de Compétences de l'entreprise (OPCO).

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Enseignement professionnel :

- Biologie végétale, agronomie, écologie, reconnaissance des végétaux
- Multiplication des végétaux
- Mise en place et conduite de cultures
- Observation et surveillance de cultures
- Utilisation et entretien des matériels et des équipements agricoles
- Conduite de tracteur
- Connaissance des phytosanitaires (Certiphyto)
- Récolte et conditionnement des productions
- Préparation des commandes
- Commercialisation des produits de l'exploitation

Enseignement général :

- Expression et communication
- Éducation Socio-Culturelle
- Mathématiques
- Bureautique et culture numérique

- Protection sociale et droit du travail
- Gestes et postures
- Développement durable

Module au choix

- 1ers gestes en arboriculture bio
OU
- Vente et conseils en jardinerie et magasin de produits horticoles

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Apprentissages selon semaines thématiques pendant lesquelles l'équipe pédagogique mobilise le vécu en entreprise (pédagogie de l'alternance).

Les apprentis bénéficient d'un suivi et d'un accompagnement rapproché via des liens importants entre entreprise et centre de formation.



Le centre est labellisé H+ pour l'accueil, le suivi, la formation et l'insertion des personnes en situation de handicap. Nous contacter en cas de besoin spécifique.

